

Solvac : Premier acompte de dividende 2019 fixé à 3,13 EUR brut

1. Le revenu cash¹, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvay, s'établit à 121,9 millions EUR contre 117,1 millions EUR en 2018 soit une augmentation de 4,1 % provenant de l'augmentation du dividende de Solvay comme le démontre le tableau ci-dessous :

	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2019
<i>Dividende Solvay par action – janvier (en EUR)</i>	1,38	1,44
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
Dividende Solvay encaissé en janvier (en millions EUR) (a)	44,9	46,8
<i>Dividende Solvay par action – mai (en EUR)</i>	2,22	2,31
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
Dividende Solvay encaissé en mai (en millions EUR) (b)	72,2	75,1
Revenu cash (a) + (b) ¹ (en millions EUR)	117,1	121,9
Charges opérationnelles (en millions EUR)	-0,8	-0,8
Charges financières (en millions EUR)	-2,0	-1,8
Résultat cash ¹ (en millions EUR)	114,3	119,3

La détention de Solvac dans Solvay est de 30,71% à fin juin 2019, stable par rapport au 31 décembre 2018. Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais (principalement charges financières), que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac.

2. Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés de Solvac au 30 juin 2019. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 31 juillet 2019. Ces comptes ont été soumis à une revue limitée du Commissaire. Ils sont présentés selon les normes IFRS tels qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Compte de résultats consolidé

Millions EUR	1 ^{er} semestre 2018 ³	1 ^{er} semestre 2019
<i>Résultat de la participation mise en équivalence</i>	109,8	156,7
<i>Charges opérationnelles</i>	-0,8	-0,8
<i>Charges sur intérêts</i>	-2,0	-1,8
Résultat net	107,0	154,1
Résultat net par action (EUR) de base et dilué²	5,0	7,2

¹ Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvay.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation). C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac. Voir détail de calcul en note 8, page 11 du présent communiqué de presse.

² Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2019 et en juin 2018.

³ Les chiffres présentés à titre comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'application de IAS 12 *Impôts sur le résultat* chez Solvay (voir page 9).

Solvac enregistre au 30 juin 2019 un résultat net consolidé de 154,1 millions EUR (soit 7,2 EUR par action) contre 107,0 millions EUR (soit 5,0 EUR par action) sur la même période en 2018, en conséquence de l'évolution de la mise en équivalence du résultat de Solvay.

Le résultat net au 1^{er} semestre 2019 de la participation mise en équivalence (157 millions EUR) est supérieur aux 110 millions EUR durant la même période en 2018 reflétant l'évolution du résultat net de Solvay au premier semestre 2019 tel que publié ce 31 juillet 2019.

3. Le Conseil d'Administration communique les chiffres des comptes statutaires relatifs à Solvac SA (normes comptables belges) pour le premier semestre 2019 :

Millions EUR	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2019
Résultat financier	70,1	73,3
Résultat d'exploitation	-0,8	-0,8
Résultat avant impôts	69,3	72,5
Résultat après impôts	69,3	72,5

Le résultat net après impôts est de 72,5 millions EUR en hausse de 4,6% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (69,3 millions EUR) provenant de la hausse du solde des dividendes versés par Solvay.

4. Conformément à la politique de distribution de dividendes de la société, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le premier acompte de dividende à 3,13 EUR brut, en augmentation de 4,3% par rapport au premier acompte de dividende de l'exercice 2018. Ce montant correspond à 60% du dividende total de l'année précédente.

Le montant net du premier acompte de dividende s'établit à 2,1910 EUR, après déduction du précompte mobilier de 30%. Ce premier acompte de dividende sera mis en paiement le 27 août 2019. Ceci entraînera une distribution brute de 66,9 millions EUR. Les actions Solvac se traiteront ex-dividende sur Euronext Bruxelles à partir du 8 août 2019.

Le second acompte de dividende sera décidé par le Conseil, publié le 12 décembre 2019 et payé le 27 décembre 2019.

Conformément à sa politique de distribution de la quasi-totalité des dividendes de Solvay et compte tenu de la décision de cette dernière d'augmenter son dividende ex. 2018 de 4,2%, le Conseil devrait décider en décembre de porter le dividende total ex. 2019 de 5,22 EUR brut à 5,44 EUR brut par action. Une telle distribution entraînerait une sortie de trésorerie en 2019 de 116,3 millions EUR.

Le second acompte devrait donc s'établir à 2,31 EUR brut par action, soit 1,6170 EUR net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%).

5. Opinion de revue limitée sur les états financiers.

Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2019

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend la situation financière consolidée résumée clôturée le 30 juin 2019, le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 1 à 8.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée résumée s'élève à 3 543 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de la période s'élève à 154 millions EUR.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Zaventem, le 31 juillet 2019

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL
Représentée par Michel Denayer

6. Remarques

Contenu

Ce communiqué contient de l'information réglementée et est établi conformément à la norme IAS 34.

L'analyse de la maîtrise des risques figure dans le rapport annuel, disponible sur Internet (www.solvac.be). Il n'y a pas eu de changements dans l'identification des risques au 30 juin 2019 par rapport au 31 décembre 2018.

Actions Solvac

	Décembre 2018	Juin 2019
Nombre d'actions émises en fin de période	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats par action IFRS	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats dilués par action IFRS	21.375.033	21.375.033

7. Déclaration des personnes responsables

M. JP. Delwart, Président du Conseil d'Administration, et M. B. de Laguiche, Administrateur délégué de Solvac, déclarent qu'à leur connaissance:

- les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Dates clés de la communication financière

- 27 août 2019 : Mise en paiement du premier acompte du dividende de l'exercice social 2019
- 12 décembre 2019 : 18h00 Communiqué de presse « Second acompte de dividende »
- 27 décembre 2019 : Mise en paiement du second acompte du dividende de l'exercice social 2019

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter:

SOLVAC S.A.

Investor Relations

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles

Tél. : 32/2/639.66.30

Fax : 32/2/639 66 31

Mail : Investor.relations@solvac.be

Solvac est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2019, sa capitalisation boursière s'élevait à 2,6 milliards EUR.

Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar - This press release is also available in English

Solvac – Etats financiers semestriels IFRS résumés

Etat consolidé résumé de la situation financière

Millions EUR	Notes	31 décembre 2018	30 juin 2019
ACTIF			
Immobilisation corporelles		0	0
Actifs non courants : participations mises en équivalence	2	3.655	3.477
Goodwill		343	343
Participations mises en équivalence hors goodwill		3.312	3.134
Actifs courants : créances court terme		47	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	1	65
Total de l'actif		3.703	3.543
PASSIF			
Capitaux propres	4	3.493	3.389
Capital		192	192
Réserves		3.301	3.197
Passifs non courants : dettes financières à long terme	5	150	150
Passifs courants		60	4
Dettes financières à court terme		42	0
Dettes fiscales		14	0
Autres passifs court terme	6	4	4
Total du passif		3.703	3.543

Compte de résultats consolidé résumé

Millions EUR	Notes	1 ^{er} semestre 2018 ²	1 ^{er} semestre 2019
Résultat de la participation mise en équivalence	2	110	157
Charges opérationnelles		-1	-1
Charges sur endettement	5	-2	-2
Résultat net		107	154
Résultat net par action (EUR) de base et dilué¹		5,0	7,2

¹ Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2019 et en juin 2018.

² Les chiffres présentés à titre comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'application de IAS 12 *Impôts sur le résultat* chez Solvay (voir page 9).

Etat consolidé résumé du résultat global

Millions EUR	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2019
Résultat net (a)	107	154
Autres éléments du résultat global¹		
Eléments recyclables		
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	-5	-2
Ecart de conversion liés à des activités à l'étranger	39	33
Eléments non-recyclables		
Réévaluations de passif net au titre des prestations définies	56	-68
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables		
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables	-12	22
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (b)	78	-15
Résultat global (a) + (b)	185	139

¹ Les autres éléments du résultat global proviennent de l'état des variations de capitaux propres de Solvay S.A. Plus d'informations sont disponibles dans le communiqué de presse de cette dernière.

Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Emprunt hybride	Ecarts de conversion, de juste valeur et plans de pension à prestations définies	Total des capitaux propres
Valeur comptable au 31/12/2017	192	568	2.235	675	-459	3.211
Profit du premier semestre ¹			107			107
Autres éléments du résultat global					78	78
<i>Résultat global</i>			107		78	185
Variations de périmètre et autres			-22	-5		-27
Valeur comptable au 30/06/2018	192	568	2.320	670	-381	3.369
Profit du second semestre ¹			164			164
Autres éléments du résultat global					-15	-15
<i>Résultat global</i>			164		-15	149
Dividendes			-112			-112
Emprunt hybride				93		93
Variations de périmètre et autres			-6			-6
Valeur comptable au 31/12/2018	192	568	2.366	763	-396	3.493
Impact de l'adoption par Solvay de l'IFRS 16			3			3
Valeur comptable au 31/12/2018 – retraitée	192	568	2.369	763	-396	3.496
Profit du premier semestre			154			154
Autres éléments du résultat global					-15	-15
<i>Résultat global</i>			154		-15	139
Emprunt hybride			-1	-220		-221
Variations de périmètre et autres			-25			-25
Valeur comptable au 30/06/2019	192	568	2.497	543	-411	3.389

Plus d'informations concernant les variations propres à Solvay sont disponibles dans le communiqué de presse de Solvay publié le 31 juillet 2019.

¹ Les chiffres présentés à titre comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'application de IAS 12 *Impôts sur le résultat* chez Solvay (voir page 9).

Tableau résumé des flux de trésorerie consolidés

Millions EUR	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2019
Charges Opérationnelles	-1	-1
Variation du fonds de roulement	1	1
Dividendes reçus de Solvay	117	122
Flux de trésorerie des activités opérationnelles (a)	117	122
Acquisition de titres Solvay	0	0
Vente de titres Solvay	0	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement (b)	0	0
Acquisition d'actions propres	0	0
Augmentation de dettes financières	50	0
Remboursement de dettes financières	-91	-42
Intérêts payés	-2	-2
Variation des impôts liés aux dividendes payés	-13	-13
Flux de trésorerie des activités de financement (c)	-56	-57
Variation nette de trésorerie (a) + (b) + (c)	61	65
Trésorerie à l'ouverture	0	1
Trésorerie à la clôture	61	66

Notes sur les états financiers consolidés

1. Déclaration de conformité et principes comptables

Les états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Aucune modification n'a été apportée aux principes comptables par rapport à ceux qui ont été utilisés pour l'établissement des derniers comptes consolidés établis au 31 décembre 2018, à l'exception des normes suivantes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2019 et détaillées ci-après. Le Groupe n'a pas anticipativement adopté une autre norme, interprétation ou modification qui a été publiée mais n'est pas encore applicable.

Impact des nouvelles normes et modifications

Au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué pour la première fois, IFRS 16 *Contrats de location* et les modifications apportées à IAS 12 *Impôts sur le résultat* dans le cadre des améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2015-2017. Comme requis par IAS 34 pour les états financiers consolidés résumés, la nature et l'effet de ces changements sont présentés ci-dessous. Plusieurs autres modifications et interprétations sont applicables pour la première fois en 2019 mais n'ont eu qu'un impact insignifiant sur les états financiers consolidés résumés du Groupe.

IFRS 16 remplace au 1^{er} janvier 2019 la norme IAS 17 sur les contrats de location. IFRS 16 établit les principes à suivre pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la publication des contrats de location, et elle oblige les preneurs à constater tous les contrats de location en suivant un modèle de bilan unique, similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement suivant IAS 17. A la date de prise d'effet du contrat, le preneur comptabilise un passif locatif (c'est-à-dire une obligation de payer les loyers) et un actif au titre du droit d'utilisation (c'est-à-dire un actif représentant le droit d'utiliser le bien sur la durée du contrat de location). Chez Solvay, l'application de cette nouvelle norme a eu un impact important sur le niveau de ses immobilisations corporelles et de ses dettes financières. L'impact comptabilisé dans les capitaux propres s'élève à + 7 millions EUR (à 100%), soit + 3 millions (quote-part du Groupe) au 1^{er} janvier 2019.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique les modifications apportées à IAS 12 aux conséquences fiscales des dividendes comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative, soit le 1^{er} janvier 2018. En 2018, les conséquences fiscales des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en capitaux propres, ont été comptabilisés en capitaux propres. Suite à l'adoption des modifications, ces conséquences fiscales seront reconnues en compte de résultats. Par conséquent, le résultat de Solvay du premier semestre 2018 a été majoré de + 15 millions EUR (à 100%), soit + 5 millions (quote-part du Groupe) et le résultat de Solvay du second semestre 2018 a été majoré de + 5 millions EUR (à 100%), soit + 1 million (quote-part du Groupe).

L'impact de l'application future de ces normes et interprétations sur les comptes du Groupe Solvay est plus amplement détaillé dans son rapport semestriel.

Les revenus perçus sous forme de dividendes sont généralement plus élevés lors du premier semestre de l'exercice que lors du second semestre.

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture du semestre.

2. Participations mises en équivalence

Il s'agit de la participation de 31,53 % que Solvac détient dans Solvay SA (après déduction des actions propres détenues par Solvay).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 3.477 millions EUR (dont 343 millions EUR de goodwill et 3.134 millions EUR de valeur hors goodwill), soit 106,96 EUR par action Solvay détenue à comparer au cours de bourse au 30 juin 2019 de 91,10 EUR par action.

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes :

Millions EUR	2018	1 ^{er} semestre 2019
Valeur au 1^{er} janvier	3.033	3.312
Résultat	276	157
Distribution	-119	-75
Ecart de conversion et de juste valeur	63	-15
Variation de périmètres et autres	-29	-24
Emprunt hybride	88	-221
Valeur au 31 décembre/30 juin	3.312	3.134

Pour le 1^{er} semestre 2019, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvac, hors participations ne donnant pas le contrôle, s'élève à 157 millions EUR (2018 : 276 millions EUR et 1^{er} semestre 2018 : 110 millions EUR).

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Vu le positionnement actuel des taux d'intérêt sur les marchés financiers, Solvac n'a pas investi le dividende encaissé en mai 2019 en billets de trésorerie. Ce montant se trouve donc toujours sur le compte bancaire de Solvac (sans générer de frais).

4. Capitaux propres

Les capitaux propres totaux à fin juin 2019 se montent à 3.389 millions EUR et comprennent des imputations directes en fonds propres (autres éléments du résultat global). Ces dernières proviennent principalement des écarts de conversion, des mises en valeur de marché des instruments financiers de Solvac et des plans de pension à prestations définies.

5. Dettes financières à long terme

Les dettes à plus d'un an à fin juin 2019 (150 millions EUR) sont stables par rapport à fin 2018.

L'endettement structurel de Solvac est toujours :

- emprunt de 50 millions EUR au taux de 2,90 % - échéance 2022
- emprunt de 50 millions EUR au taux de 1,50 % - échéance 2023
- emprunt de 50 millions EUR au taux de 2,75 % - échéance 2025

6. Autres passifs court terme

Il s'agit principalement de charges d'intérêts à payer, de dettes fournisseurs et de montants résiduels à rembourser aux actionnaires.

7. Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Au bilan de Solvac, la juste valeur de ces instruments financiers ne présente pas de différence significative avec la valeur comptable dans le bilan consolidé au 31 décembre 2018.

8. Réconciliation entre le revenu cash et le résultat consolidé pour les premiers semestres 2019 et 2018

Millions EUR	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2019
Revenu cash	117	122
<i>Résultat opérationnel</i>	-1	-1
<i>Charges financières</i>	-2	-2
Résultat cash	114	119
<i>Moins dividendes Solvay payés en janvier 2018 et 2019, comptabilisés dans le résultat net de 2017 et 2018, respectivement</i>	-45	-47
<i>Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation</i>	-72	-75
<i>Quote-part du résultat net de Solvay sur l'année</i>	110	157
Résultat net Solvac - comptes consolidés	107	154